



Lettre de Stéphane Blanchet maire de Sevrans

Février 2024

Marché forain : la ville va gérer le marché pour assurer le service public

Le marché de Sevrans, 2^e plus gros marché du département, attire beaucoup de clients, y compris venant d'autres villes. Notre marché est confié traditionnellement à une société privée dans le cadre d'une délégation de service public, ouverte à la concurrence. Depuis 20 ans, différentes sociétés ont déjà œuvré sur le marché.

« Le marché de Sevrans est le 2^e plus gros marché du département. »

Le conseil municipal du 14 décembre 2023 s'était prononcé en faveur du choix d'un nouveau délégataire, selon les dispositions fixées par les lois et les règlements en vigueur. Néanmoins, le candidat malheureux, n'ayant pas été retenu, avait formé un recours contentieux pour exiger l'annulation de cette décision. Le juge administratif a rendu une décision défavorable à la ville, sans pour autant contester la légalité de la procédure mise en œuvre par la ville. Je n'ai pas à commenter cette décision. **Nous avons toutefois décidé de nous pourvoir en cassation.**

Ainsi, le lundi 19 février prochain, notre marché n'aura plus, jusqu'à nouvel ordre, de délégataire en la personne d'une société privée, quelle qu'elle soit. **Notre responsabilité et notre devoir est désormais d'assurer efficacement et sereinement la continuité du service public du marché forain**, à raison de 3 jours par semaine, aux horaires que vous connaissez déjà et qui doivent être respectés.





J'ai donc soumis au conseil municipal du 8 février 2024 ma décision d'assumer ce fonctionnement avec la mise en place d'une régie publique, chargée d'ouvrir et fermer la halle du marché forain, de l'entretien, du nettoyage et de sa sécurisation. Une nouvelle équipe de placiers, choisie par la ville, prendra également contact avec les commerçants pour le placement, le paiement et la bonne tenue des stands et du marché.

J'ai également saisi le Préfet pour mobiliser les forces publiques nécessaires, aux côtés de notre police municipale, pour assurer la sérénité et la tranquillité du marché.

« Les agents de la ville sont pleinement mobilisés pour assurer cette régie municipale »

Pour vous, habitants et clients du marché, cela ne changera rien à vos habitudes, c'est un engagement que nous prenons et que nous tiendrons. Le marché sera ouvert aux jours habituels, et vous y retrouverez tous vos commerçants.

Le débat sur la régie publique est toujours resté en suspens à Sevrans et n'a jamais été tranché. **Notre décision représente donc un acte politique fort, inédit mais pourtant essentiel.** En effet, Sevrans est totalement engagée pour disposer des moyens de direction, de contrôle et de coercition qui permettront de mieux faire fonctionner le marché et de mieux assurer un service public de qualité pour toutes et tous.

La régie publique constituera un socle solide qui permettra d'assurer la liaison entre la fin de la délégation de service public actuelle et la prochaine. Elle nous permettra en effet de commencer à mettre en œuvre les objectifs ambitieux que vous nous avez exprimés dans le cadre de la concertation sur le marché en 2023, notamment améliorer la qualité des produits et rénover la halle pour lui redonner un nouveau souffle.

Sachez-le, les agents de la ville sont pleinement mobilisés pour assurer cette régie municipale. J'attends en effet que **la régie soit désormais une vraie alternative** s'il devait y avoir des défaillances dans la tenue du marché dans les années à venir, et l'ensemble de notre administration communale y est prête.

Vous pouvez compter sur mon engagement pour faire vivre notre marché et nous assumerons avec la plus grande responsabilité cette mission.

S. Blanchet

Stéphane Blanchet
Maire de Sevrans